



Revue de presse



Dimanche 25 juin 2023

Le Soir
D'ALGERIE

Le CAS décerne son bouclier d'honneur au président de la République

Le Comité arabe du scoutisme (CAS) a décerné, jeudi à Alger, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Bouclier du scoutisme, en reconnaissance de son soutien à ce mouvement.

Ce Bouclier d'honneur décerné à l'occasion de la 13e conférence des Scouts musulmans algériens (SMA), organisée sous le haut patronage du Président de la République, a été reçu, en son nom, par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb et la ministre de la Numérisation et des Statistiques, Meriem Benmouloud.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du CAS, Abdullah Al-Turaiji, a salué les efforts du président de la République dans différents domaines, aussi bien au niveau régional qu'international, affirmant que le Président Tebboune "œuvre avec dévouement, en tant que personnalité arabe, à instaurer la stabilité et à rapprocher les points de vues, à l'image de ses efforts pour la résolution de la crise en Ukraine et sa contribution au retour de la Syrie au sein de la Ligue des Etats arabes".

Le Commandant des scouts arabes s'est également félicité de "l'intérêt accordé par le Président Tebboune aux Scouts en tant que partenaire, insufflant ainsi à ce mouvement une plus grande dynamique", a-t-il estimé.

Algeria Expo-Invest Présentation des mesures prises par l'Etat pour promouvoir les exportations.

Le Forum algérien de l'investissement et de l'exportation "Algeria Expo-Invest", organisé jeudi au Palais des Expositions à Alger, a été une occasion pour les représentants des instances publiques concernées par l'investissement et le commerce de présenter les différentes mesures prises par l'Etat pour promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures, d'où l'augmentation du volume de ces exportations à environ 7 mds USD l'année dernière, un chiffre appelé à augmenter en 2023.

Le Directeur des études chargé du guichet unique des grands projets et des projets étrangers à l'Agence nationale algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Ahmed Berrichi, a mis en avant dans son intervention à l'occasion de ce forum, inauguré par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), l'importance des avantages prévus par la nouvelle loi sur l'investissement, dont la validité d'au moins 10 ans, ainsi que la suppression de la règle 49/51, sauf pour certains secteurs stratégiques.

M. Berrichi a, également, évoqué les garanties et facilités accordées aux investisseurs étrangers, notamment à travers la création du guichet unique des investissements étrangers au niveau de l'AAPI, ainsi que la plateforme numérique d'investissement. De son côté, le directeur de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur "ALGEX", Abdelatif El Houari, a souligné l'importance du rôle que joueront les expositions permanentes au Niger, en Mauritanie et au Sénégal dans la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures dans le cadre de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF).

Ce genre de foires offre de grands espaces pour la promotion des produits algériens garantissant sa présence sur le marché africain notamment en Afrique de l'ouest, a expliqué le directeur général d'ALGEX.

La région d'Afrique de l'ouest est accessible par route à travers le groupe Logitrans et par voie maritime (Algérie- Sénégal), outre les vols réguliers vers Nouakchott et Dakar, a précisé M. Abdellatif El Houari.

Concernant la plateforme "Euromed Trade", mise en place pour faciliter le commerce et l'investissement entre les pays méditerranéens, le responsable a révélé l'organisation de cycles de formation sur cet outil permettant aux opérateurs de bénéficier des avantages octroyés par l'Union européenne (UE) aux produits des pays méditerranéens.

Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux du forum, le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih a énuméré les mesures prises par le ministère en matière d'accompagnement des opérateurs économiques algériens pour leur faciliter l'accès aux marchés à l'étranger tant sur le plan administratif à travers l'ouverture du

bureau d'information et de la promotion de l'investissement et des exportations, que sur le plan diplomatique via les consulats et ambassades.

Le bureau reçoit régulièrement des opérateurs algériens et les informe sur les documents nécessaires pour l'accès aux marchés à l'étranger, explique-t-il.

Au niveau des ambassades et des consulats, il a été procédé, depuis deux ans, à la formation des chargés d'affaires économiques et commerciaux pour fournir les informations nécessaires aux opérateurs, a rappelé M. Fassih.

Le ministère veille à prendre part aux rencontres et foires pour informer les opérateurs économiques de la mission de la diplomatie économique algérienne notamment en termes de renseignements pouvant les aider à décrocher des marchés avec d'autres opérateurs étrangers crédibles.



Point de vue - Adhésion aux BRICS et à l'OCS : le plus tôt sera le mieux pour l'Algérie.

L'Algérie postule à l'adhésion, comme observateur, à l'Organisation de coopération de Shanghai, après avoir demandé d'adhérer au mouvement des BRICS. C'est l'une des nombreuses organisations intergouvernementales à caractère politique et économique actives en Asie.

Succédant au «groupe de Shanghai», elle est instituée en 2001 par la Chine, la Russie et quatre Etats d'Asie centrale, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan. Elle s'élargit à l'Inde et au Pakistan en 2016, puis à l'Iran en 2021.

L'OCS vise d'abord à répondre aux bouleversements géopolitiques en Asie centrale, consécutifs à l'effondrement de l'URSS en 1991 et à l'instabilité que cela entraîne dans la région.

Le groupe de Shanghai puis l'Organisation institutionnalisent peu à peu une coopération visant à assurer la sécurité collective de ses adhérents face aux menaces «du terrorisme, de l'extrémisme et du séparatisme».

La Chine et la Russie sont au centre de cette entente et formalisent, par son biais, une forme de rapprochement géostratégique qui dépasse le cadre régional. L'OCS est l'un des fers de lance de la géopolitique de la Russie dont le tournant vers l'Asie, amorcé dès 1996, est amplifié par Vladimir Poutine dans les années 2010, en même temps que se détériorent ses relations avec les USA et ses alliés occidentaux.

Ces deux organisations ont des objectifs complémentaires mais différents, le mouvement des BRICS étant beaucoup plus économique, alors que l'OCS revêt des attributions de sécurité et de protection plus prononcées, ce qui lui donne un caractère de défense et de sécurité.

En outre, l'OCS est plus orientée régionalement, puisque vouée à la région Asie-pacifique (Eurasie), alors que le BRICS a une vocation planétaire, ce qui lui donne plus de poids dans les relations internationales.

A l'évidence, l'appartenance de l'Algérie à ces deux organisations, à différents niveaux, lorsqu'elle se réalisera, va consolider la position de notre pays dans le concert des nations qui revendiquent une refondation de la gestion des relations internationales, vers plus de multilatéralisme, contre l'hégémonisme unilatéral exercé par les USA depuis la Seconde Guerre mondiale.

Sans nul doute, cette nouvelle décision souveraine algérienne aura des réactions positives et négatives sur notre pays, qu'il faudra anticiper pour pouvoir réagir en conséquence.

En effet, les bases d'un bouleversement profond, dans les relations internationales, sont en construction et il ne faut pas faire d'erreur, ni de timing, ni d'orientation, pour défendre les intérêts bien compris de notre pays.



L'Algérie avance, la France coloniale aboie



On ne cessera jamais ni de le dire ni encore moins de l'écrire : La France, qui fait face à tant de colère en Afrique, à cause de son arrogance néocoloniale, ne changera jamais.

Les Algériens en ont assez de ces gestes inamicaux de la France. Cette politique française, d'un pas en avant et dix en arrière, n'apaise pas les esprits et jette le froid sur les relations bilatérales.

En effet, pour une énième fois, cette même France, qui n'a pas fini de solder ses comptes avec l'Algérie, a lâché ses chiens et ses chiennes contre ce géant qui se réveille.

La meute, s'est déchaînée, pour faire taire la voix de cette Algérie qui émerge doucement mais sûrement. Cette meute qui s'obstine à considérer, les Algériens, qui vouent un grand respect au peuple français, et à ses élites comme étant des anti-Français.

Ce qui est absurde, car, les Algériens sont des anti-coloniaux, des messagers de la paix qui ont été soutenu par beaucoup de français dans leur guerre de libération.

Les porte-flingues de ce déchaînement ont pour nom Driencourt dont le cas, relève de la psychiatrie et qui devrait être présent chez les psychologues, que dans les médias.

Ciotti, ce nostalgique de l'Algérie française, qui passe de longs week-end au Maroc agrémentés par des de nombreuses gâteries offertes par Rachida Dati et consœurs, quant à Édouard Philippe, dont sa ville Le Havre a est lié par un traité d'amitié avec Tanger, il se soumet à toutes les directives du Makhzen.

BHL, ce sanguinaire qui se considère intellectuel, est un véritable oiseau du malheur, il sème la mort et le chaos là où il met les pieds.

En revanche, pour, l'actuelle patronne de la diplomatie française, la Maroc, est incontestablement sa seconde patrie, pour preuve les incessants aller et venues, qu'elle effectue entra la France et le Maroc et cela depuis l'ère Jacques Chirac, à croire qu'elle aurait une attache bien particulière...

Tout ce beau monde, est monté au créneau contre l'Algérie, après avoir séjourné au Maroc, le royaume de la misère, de la drogue et de la débauche, ce Maroc, qui demeure l'Etat le plus aidé par la France.

Ce personnel politico-médiatique, entièrement inféodé au makhzen, a fait du royaume son lieu de villégiatures, comme, la France ferme aussi les yeux sur certains le train de vie des élites marocaines et une grande partie de la famille royale qui y vit la moitié du temps, la stabilité des relations franco-marocaines est à ce prix.

En échange de ces privilèges, certains leaders d'opinion et les responsables français ont carte blanche au Maroc, sous l'œil du Makhzen et des services de renseignements marocains. Rien n'est interdit, à ces responsables français, qui mènent une vie de nabab dans des palais privés où les hôtels mis à disposition, entre plaisirs licites et illicites.

Les hommes politiques français en mal d'exotisme, ont transformé le Maroc en oasis de la prostitution, quant aux femmes politiques françaises en quête de virilité sont prêtes à tout pour transformer ce pays au bord de l'implosion en image de carte postale.

Ceci ne date pas d'aujourd'hui, il faut remonter, à l'affaire du fameux livre « notre ami le roi » de Giles Perrault qui fit tanguer en 1992 la monarchie de Hassan II. Depuis, rien ne

s'écrit en France sur le Maroc, tout le monde ferme les yeux sur les graves violations des droits de l'homme et les souffrances du peuple marocain qui vit l'enfer sur terre.

Le père de Mohamed VI, avait mis en place une structure de communication et de lobbying en France pour censurer les articles sur la réalité du royaume marocain d'une part, et d'autre part organiser des séjours au Maroc dûment récompensés en chair et aussi récompensé par le Ouissem alaouite pour que l'épisode Gilles Perrault ne se reproduise plus jamais.

Parties fines, libertinage, pédophilie tous les interdits sont permis aux hommes politiques français, aux intellectuels, aux grands patrons et aux journalistes pour peu que ces derniers répondent présent, lorsqu'il s'agit de s'en prendre à l'Algérie comme c'est le cas depuis plus d'un mois.

Au final, les Français, ne doivent surtout pas faire l'impasse sur une réalité qu'ils n'ont jamais voulu admettre : les Algériens étaient nés libres et ils le resteront dans leurs décisions, dans leurs pensées et dans leurs actes qu'ils assument fièrement, comme réaffirmé tout récemment à partir de Saint-Pétersbourg en Russie par le président de la République.

L'Algérie, n'est en aucun cas « le fils adoptif » de la France dont le passé n'est guère enchantant.

Il ne serait en effet possible de résumer tous ses crimes (quant elle n'est pas complice dans d'autres) en quelques lignes.

Les Français devraient incontestablement réviser l'Histoire. Parfois, il n'y a vraiment pas de quoi être fier de l'être.



Président de la CACI: 150 hommes d'affaires algériens prochainement en Ouganda

A l'occasion des réunions B2B organisées ce matin à la Safex par la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie, un consensus a été fait quant à la capacité de l'Algérie de jouer pleinement son rôle de locomotive du continent africain.

Le premier responsable de la Caci, Kamel Hammeni affirme que l'Ouganda figure parmi les pays où foisonnent des richesses et des produits, dont les matières premières que notre pays importe d'Asie, peut nouer des partenariats durables.

Pour la filière laitière, notre vis-à-vis indique qu'en Ouganda le lait cru est cédé en équivalent à 18 dinars. Ce pays d'Afrique, ajoute M. Hammeni est aussi preneur.

«Le ciment et la faïence, avec respectivement plus de 20 millions de tonnes et 12 milliards M2

d'excédent, constituent de bonnes pistes pour les Ougandais», indique-t-il.

Et d'ajouter : «sur orientation du Président Tebboune, on prépare un déplacement très prochain en Ouganda avec une forte délégation. On compte y aller avec 150 entreprises nationales», annonce le même responsable.

La Caci «sera de la partie pour signer la création d'un Conseil d'Affaires. Nous encourageons les secteurs clés, générateurs de devises».

Dans sa première appréciation quant au déroulement de la 54e FIA, M. Hammeni indique que la «nouveau est que la foire est axée sur l'export». A propos de l'invité d'honneur, le premier responsable indique que «l'Italie a toujours été avec nous même pour des partenariats stratégiques».



FMI : Changement de méthodes pour capter plus de ressources

Au sommet de Paris, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva a présenté ses propositions de réformes, relevant la nécessité d'un changement de mentalité et d'approche au sein du FMI. Aux pays qui se sont déjà engagés à réaffecter leurs Droits de tirage spéciaux (DTS), la même responsable réitère son appel pour soutenir les pays vulnérables par le biais du FMI et des banques de développement multilatérales. Mme Georgieva a souligné que la mobilisation de financements concessionnels et de subventions était une priorité absolue pour la Banque mondiale comme le FMI, en raison des déséquilibres largement décrits par les participants de ce Sommet. Face à des taux d'intérêt déjà élevés pour le continent africain, la directrice du FMI propose de mobiliser davantage de ressources concessionnelles, alors que des dirigeants africains plaident en faveur d'une approche différente dans l'évaluation de la viabilité de la dette dans la région par les agences de notation.

En clôture du sommet de deux jours, Emmanuel Macron, lui, s'est félicité d'un «consensus complet» pour «réformer en profondeur » le système financier mondial.



L'Algérie-Royaume uni : La coopération commerciale et économique à renforcer

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a évoqué, ce jeudi, les moyens de renforcer la coopération commerciale et économique entre l'Algérie et la Grande-Bretagne.

Des entretiens ont eu lieu avec l'émissaire du Premier ministre britannique chargé du partenariat commercial avec l'Algérie et le Liban, Richard Risby, qui est en visite de travail en Algérie.

Le ministre Zitouni, a souligné l'importance du marché algérien en tant que destination d'investissement prometteuse. En plus des privilèges accordés par la nouvelle loi sur les investissements, selon le communiqué du ministère du commerce.

Huissier de justice/Terres relevant du domaine de l'Etat: adoption de deux projets de loi.

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, samedi, les deux projets de loi régissant la profession d'huissier de justice et celui relatif à la protection et à la préservation des terres relevant du domaine de l'Etat.

Le vote a eu lieu lors d'une séance plénière présidée par, Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

"L'adoption de ces deux projets s'inscrit dans le cadre de la consécration des réformes en cours dans le secteur de la Justice en vue d'adapter les textes à l'actualité et de lutter contre les phénomènes étrangers à notre société", a souligné M. Tabi après l'adoption.

L'adoption du projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres relevant du domaine de l'Etat fait preuve de sa fermeté et de son intolérance envers le pillage des bien de l'Etat, a-t-il estimé.

En vertu de cette loi, "les autorités compétentes doivent prendre les mesures d'anticipation face à toute sorte d'infraction", a souligné M. Tabi, relevant "la mise en place des dispositions audacieuses contraignant chaque responsable à accomplir convenablement sa mission et assumer sa responsabilité en cas de manquement".

Concernant le projet de loi modifiant et complétant la loi n 06-03 portant organisation de la profession de huissier de justice, M. Tabi a souligné que "le projet s'inscrit dans le cadre de la consécration des réformes en cours dans le secteur de la Justice, outre la reconsidération des textes juridiques régissant certaines professions des auxiliaires de justice".

Une partie du projet de loi a été consacrée à l'assistance de l'huissier de justice dans la lutte contre le blanchiment d'argent et l'atteinte aux deniers publics, selon le ministre, par "l'obligation de l'huissier de justice à signaler, à l'organisme compétent, toute opération suspecte relative aux fonds obtenus illégalement ou qui semblent être destinés au blanchiment, ou pour financer le terrorisme".

S'exprimant à l'occasion, le rapporteur de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'APN, Houcine Nekakaa a rappelé la proposition de 38 amendements à la loi relative à la préservation des terres relevant de l'Etat, dont trois (3) acceptés et deux autres articles proposés par la commission pour mettre fin au pillage des terres de l'Etat.

Pour le projet de loi portant organisation de la profession d'huissier de justice, 31 amendements ont été proposé dont quatre (4) acceptés.

FIA: les start-up mettent en exergue leurs capacités d'innovation dans tous les secteurs.

Les start-up algériennes prennent part à la 54e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) (20 au 25 juin) avec un ensemble de projets et d'innovations qui visent à apporter des solutions pratiques innovantes dans plusieurs domaines, mettant en avant leurs grandes capacités à la compétitivité et dans l'accompagnement des grandes sociétés.

Dans une tournée de l'APS dans les couloirs de la FIA (Pins Maritimes d'Alger), plusieurs nouveautés auxquelles sont parvenues les start-up algériennes ont été mises en avant, en ce qui a trait à l'aspect de lutte contre les incendies, la santé, l'agriculture, les technologie et les finances, d'autant plus que la manifestation a constitué une occasion propice pour ces entreprises, en vue de tirer profit des expériences et expertises des pays participants, dans l'objectif d'échanger les connaissances.

Dans ce cadre, la start-up "BK Fire", spécialisée dans la fabrication de pompes et de skids anti-incendie a pris part à la FIA, avec " un robot de lutte contre les incendies", considéré comme le fruit d'innovation du bureau d'études de la start-up.

Le fondateur et gérant de la start-up, Khaled Basta a indiqué que ce "robot" peut éteindre les incendies à distance, grâce à une télécommande sur une distance de 300 mètres qui peut être augmentée à l'avenir. Ce "robot" fonctionne avec les batteries, est équipé de deux moteurs électriques et peut connaître des améliorations en vue d'augmenter ses capacités et ses avantages à l'avenir, précise le responsable.

Cette innovation algérienne peut être dotée d'un jet d'eau qui peut éteindre les feux à une distance de 80 mètres, si un ensemble de conditions s'y prêtent.

Sur l'objectif de la participation à la FIA, M. Basta a indiqué qu'il s'agit de faire connaître les nouveautés auxquelles est parvenue la start-up au double plan national et international" " et pourquoi pas construite des partenariats avec des entreprises étrangères et exporter nos produits".

De son côté, la start-up "Nabatic" spécialisée dans la mise au point d'applications sur le net, a exposé sa plate-forme numérique "Fito" qui permet aux agriculteurs de trouver des solutions aux problèmes et aux pathologies qui peuvent affecter leurs récoltes agricoles, par souci d'économiser le temps, en vue d'augmenter la rentabilité et d'améliorer la production.

Le Directeur technique de l'entreprise, Ahmed Roumita a indiqué que cette application permettra aux agriculteurs de diagnostiquer les maladies qui pourront affecter les plantes et ce par la prise d'une photo qui sera envoyée via la plateforme, qui identifiera la maladie et orientera l'agriculteur afin de parvenir à une solution adéquate grâce à une bibliothèque

incluse sur la plateforme, avec plus de 100 cultures et 300 fléaux ou maladies qui pourront affecter les plantes, ainsi que les produits utilisés pour les éliminer.

Cette application permettra également aux agriculteurs et aux professionnels du secteur d'identifier les points de vente des produits agricoles tels que les pesticides agricoles, les engrais et les graines, situés à proximité.

La start-up "Strap Life" a présenté, à son tour, sa plateforme numérique visant à assister les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques (les maladies cardiaques et le diabète), les malvoyants et les analphabètes, en les accompagnant dans la prise de médicaments nécessaires d'une manière appropriée et opportune afin d'éviter toutes complications.

A cet égard, la propriétaire de l'entreprise, Asma Remmache, a précisé que cette application fournit les données et les informations nécessaires, tels que le moment de la prise des médicaments et les doses appropriées, étant connectée à une montre intelligente qui permet aux malades et à leurs proches, et aux personnes âgées de recevoir une alerte sonore ou un signal lumineux indiquant le moment adéquat.

De son côté, la start-up spécialisée dans la technologie financière et le paiement électronique sur les sites web "Guidini", a présenté deux plateformes numériques, la première liée à la fourniture de solution de paiement électronique, et ce en incluant ce service dans les plateformes ou les applications des entreprises qui ont besoin de ce type de paiement et en les accompagnant dans cette tâche, selon ce que le fondateur et le gérant de cette entreprise, Mourad Mechta a indiqué.

La plateforme offrira également des services de réservation de chambres d'hôtels, de paiement de factures, et d'achat de billets sur internet.

La Foire internationale d'Alger dans sa 54e édition, qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain, connaît la participation de 32 entreprises labellisées "Start-up", invitées par l'accélérateur publique de start-up "Algeria venture", venues exposer leurs produits et leurs expériences.

L'Italie est l'invité d'honneur de cette 54e édition, organisé sous le thème "Algérie: Nouvelles perspectives et nouveaux horizons", et qui connaît la participation de plus de 640 exposants nationaux et étrangers.

Objectif des 13 Mds USD d'exportations hors hydrocarbures en 2023 : l'ANEXAL engagée dans la démarche

Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, a affirmé que l'association était pleinement engagée dans la démarche visant à atteindre l'objectif de porter les exportations hors hydrocarbures à 13 Mds USD en 2023, saluant les incitations mises en place par l'Etat pour encourager la production et l'exportation.

"En joignant nos efforts, nous pourrions atteindre les 13 Mds USD d'exportations hors hydrocarbures, voire plus", a-t-il déclaré à l'APS, assurant que l'association était pleinement engagée dans cette démarche, notamment après l'ouverture de plusieurs expositions permanentes et succursales de banques algériennes dans nombre de pays africains.

"De telles incitations permettent d'atteindre les objectifs fixés", a-t-il souligné, saluant l'ensemble des facilitations décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'exportation et des exportateurs depuis 2020.

Et d'ajouter que les produits algériens "répondent aux normes internationales et sont de plus en plus demandés" sur les marchés internationaux, en particulier les produits alimentaires comme les jus, le lait et les laitages.

Concernant les pâtes, M. Boulmerka a souhaité que les opérateurs économiques puissent les exporter, notamment le couscous "très demandé en Europe et en Asie".

Rappelant que des opérateurs portugais et russes avaient récemment manifesté leur intérêt pour les produits algériens, le responsable a évoqué "les perspectives de partenariats entre opérateurs économiques algériens et étrangers dans ce sens", au moment où les exportations vers l'Afrique sont, a-t-il dit, "en constante croissance".

De surcroît, l'ANEXAL est "en passe de signer des conventions avec le Groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique (LOGITRANS) et la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) en vue de permettre aux exportateurs de bénéficier de plus d'incitations", a-t-il fait savoir, relevant, à ce propos, l'importance d'assurer des services locaux de transport maritime et aérien afin d'économiser les devises.

S'exprimant au sujet de la 54e édition de la Foire internationale d'Alger (20-25 juin), M. Boulmerka a considéré qu'il s'agissait d'une aubaine pour les opérateurs économiques algériens qui peuvent ainsi nouer des partenariats et discuter des possibilités de coopération avec leurs homologues étrangers.

C'est également là une occasion d'exporter davantage de produits algériens vers d'autres pays, d'autant que le nombre d'exportateurs algériens est passé à 1700-1800 exportateurs dans diverses filières, a-t-il conclu.



Algeria Expo-Invest: présentation des mesures prises par l'Etat pour promouvoir les exportations.

Le Forum algérien de l'investissement et de l'exportation "Algeria Expo-Invest", organisé jeudi au Palais des Expositions à Alger, a été une occasion pour les représentants des instances publiques concernées par l'investissement et le commerce de présenter les différentes mesures prises par l'Etat pour promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures, d'où l'augmentation du volume de ces exportations à environ 7 mds USD l'année dernière, un chiffre appelé à augmenter en 2023.

Le Directeur des études chargé du guichet unique des grands projets et des projets étrangers à l'Agence nationale algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Ahmed Berrichi, a mis en avant dans son intervention à l'occasion de ce forum, inauguré par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), l'importance des avantages prévus par la nouvelle loi sur l'investissement, dont la validité d'au moins 10 ans, ainsi que la suppression de la règle 49/51, sauf pour certains secteurs stratégiques.

M. Berrichi a, également, évoqué les garanties et facilités accordées aux investisseurs étrangers, notamment à travers la création du guichet unique des investissements étrangers au niveau de l'AAPI, ainsi que la plateforme numérique d'investissement.

De son côté, le directeur de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur "ALGEX", Abdelatif El Houari, a souligné l'importance du rôle que joueront les expositions permanentes au Niger, en Mauritanie et au Sénégal dans la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures dans le cadre de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF).

Ce genre de foires offre de grands espaces pour la promotion des produits algériens garantissant sa présence sur le marché africain notamment en Afrique de l'ouest, a expliqué le directeur général d'ALGEX.

La région d'Afrique de l'ouest est accessible par route à travers le groupe Logitrans et par voie maritime (Algérie- Sénégal), outre les vols réguliers vers Nouakchott et Dakar, a précisé M. Abdellatif El Houari.

Concernant la plateforme "Euromed Trade", mise en place pour faciliter le commerce et l'investissement entre les pays méditerranéens, le responsable a révélé l'organisation de cycles

de formation sur cet outil permettant aux opérateurs de bénéficier des avantages octroyés par l'Union européenne (UE) aux produits des pays méditerranéens.

Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux du forum, le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih a énuméré les mesures prises par le ministère en matière d'accompagnement des opérateurs économiques algériens pour leur faciliter l'accès aux marchés à l'étranger tant sur le plan administratif à travers l'ouverture du bureau d'information et de la promotion de l'investissement et des exportations, que sur le plan diplomatique via les consulats et ambassades.

Le bureau reçoit régulièrement des opérateurs algériens et les informe sur les documents nécessaires pour l'accès aux marchés à l'étranger, explique-t-il.

Au niveau des ambassades et des consulats, il a été procédé, depuis deux ans, à la formation des chargés d'affaires économiques et commerciaux pour fournir les informations nécessaires aux opérateurs, a rappelé M. Fassih.

Le ministère veille à prendre part aux rencontres et foires pour informer les opérateurs économiques de la mission de la diplomatie économique algérienne notamment en termes de renseignements pouvant les aider à décrocher des marchés avec d'autres opérateurs étrangers crédibles.



Les importateurs invités à investir dans des projets productifs à partir de 2024.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, que les importateurs étaient invités, à partir de 2024, à investir dans des projets productifs et ce, dans le cadre des efforts des autorités publiques visant à rationaliser les importations du pays, notamment en ce qui concerne les produits que l'Algérie pourrait produire localement.

S'exprimant à la presse en marge du Forum d'investissement et d'exportation, organisé en concomitance avec la Foire internationale d'Alger (FIA), le ministre a indiqué qu'"à partir de l'année prochaine, de nouvelles mesures seront mises en place pour l'activité d'importation", précisant que les "importateurs seront tenus de s'orienter vers l'investissement et la production locale des matériaux et produits qu'ils importent actuellement". Il s'est félicité, dans ce sens, des nombreux importateurs de textiles et de vêtements en Algérie qui se sont tournés, ces derniers temps, vers la fabrication des produits qu'ils importaient auparavant.

Il a affirmé que les autorités publiques avaient mis en place toutes les incitations et les conditions propices pour soutenir et accompagner les opérateurs économiques activant dans l'importation en vue de favoriser la production, la fabrication et la création de richesse.

M. Zitouni a affirmé que cette mesure s'inscrivait dans le cadre des efforts des autorités publiques visant la rationalisation de la facture d'importation d'une part, et la moralisation de l'acte économique d'autre part, en luttant contre la surfacturation ou la sous-facturation dans le domaine du commerce extérieur, soulignant que ces pratiques "ont été bien maîtrisées".

Le ministre a rappelé que parmi les mesures prises dans ce cadre, figure la création d'une plateforme numérique au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), qui permet de surveiller et de suivre toutes les factures, que ce soit d'exportation ou d'importation, à même de contrôler les prix des produits pour les fournisseurs ou les clients.

"Je lance un appel à tous les opérateurs à faire bon usage de l'argent des Algériens, car il y a une enquête approfondie sur chaque facture émise ou transfert d'argent accepté et domicilié dans les banques algériennes", soulignant que la loi est claire en matière de lutte contre ces activités commerciales illégales.

Par ailleurs, et concernant le fait que certains produits nationaux, en particulier l'acier, ne bénéficient pas des mêmes exemptions sur le marché européen que celles accordées par l'Algérie à la partie européenne, dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne, le ministre a expliqué que "la partie algérienne s'attelle à la révision et à l'évaluation de cet accord, entré en vigueur en 2003".

Il a également affirmé que l'Algérie se tournait vers "l'exportation et la liberté du marché, car les produits algériens sont compétitifs à l'étranger et peuvent facilement accéder à tous les marchés internationaux".



Pénalités de retard des crédits bancaires

Le cri d'alerte d'un citoyen

Il se dit disposé à restituer, le crédit contracté auprès de la banque.

Les banques publiques continuent d'être au centre de grandes réclamations et requêtes de la part des opérateurs et autres usagers. Des jeunes entrepreneurs, liés par des crédits contractés auprès de banques publiques dans le cadre de projets de l'ex- Anseg, de la Cnac et autres continuent d'errer, de long en large, dans les couloirs des différentes administrations. Entre médiation de la République, directions régionales et centrales des banques, ainsi que dans les salles d'attente des ministères et autres organismes publics, en quête d'une solution à leurs requêtes respectives, ils ne savent plus à quels saints se vouer. Le cas du jeune Anouar Maâchou est assez édifiant, en ce sens qu'il a « frappé à toutes les portes » pour résoudre une problématique anodine, en apparence, mais en vain apparemment. En effet, son affaire qui semble gêner, plus d'un parmi les responsables concernés, traîne depuis 2022, date à laquelle il a sollicité l'agence bancaire BEA 60 d'Oran. Maâchou a introduit alors, une demande en vue de s'acquitter du montant global de la dette contractée auprès de cette banque, et qui s'élève à 2.216.000,00 da. Lancée dans le cadre d'un projet Cnac, il a monté une affaire de transport de froid et livraison de produits alimentaires, qui n'a pas pu réussir, à la suite de complications. Maâchou explique, dans sa lettre adressée à la banque et au représentant du médiateur de la République à Oran, qu'à la suite de problèmes liés à son état de santé, des

difficultés sociales et économiques, il a dû se résigner à abandonner son projet. Aujourd'hui, dans l'incapacité de rembourser le montant demandé par la banque, il réclame la suppression des pénalités et autres qui se sont greffées sur le crédit, dont le montant dépasse les 400000,00 da, comme spécifié dans ses lettres, dont des copies nous ont été remises. « Je suis disposé à restituer, dans les plus brefs délais, l'intégralité de la somme du crédit contracté auprès de la banque. Mais, je suis dans l'incapacité de payer les pénalités de retard qui en ont résulté », écrit-il dans sa lettre adressée aux responsables de la banque et au médiateur de la République à Oran. Maâchou s'est dit affligé par un tel blocage qui l'oppose à la BEA, alors que, dit-il «« certains jeunes ont bénéficié d'un apurement des intérêts et des pénalités bancaires, sur instruction du président de la République », confiera-t-il. Dans sa requête, Maâchou explique avoir adressé des correspondances à la direction régionale, ainsi qu'à la direction du contentieux de la BEA à Alger, en plus du directeur de l'agence 62 BEA d'Oran, « sans réponse aucune », affirme-t-il. Comment expliquer cette absence de réactivité de la part des responsables de cette banque ? Comment qualifier une telle attitude vis-à-vis de ce citoyen, si ce n'est par un manque de considération ?



Des géants comme Exxon, Chevron, ENI, Gazprom et Petrofac débarquent Cette Algérie qui capte

Mais qu'est-ce qui fait courir les Américains, Italiens, Russes, Chinois et Britanniques en Algérie?

Après une phase de dépression qui a duré une quinzaine d'années, de grandes perspectives s'ouvrent pour le gaz et l'industrie pétrochimique algériens. Si l'adoption d'un nouveau Code des investissements a balayé les incertitudes, la nouvelle loi sur les hydrocarbures, adoptée en 2019, a sauté les verrous. Cette loi favorise clairement le développement et l'exploitation sûre, durable et optimale des ressources en hydrocarbures, y compris les ressources non conventionnelles et l'offshore. Sans complexe, le recours au partenariat a été identifié par cette loi comme étant un moyen qui permettrait d'accélérer le processus de relance de l'activité d'exploration et de production énergétiques. L'on comprend donc pourquoi nous assistons, depuis ces quelques derniers mois, à un véritable débarquement en Algérie des plus grands majors de la prospection gazière, pétrolière et des spécialistes des installations pétrochimiques. Deuxième compagnie pétrolière américaine et l'une des premières dans le monde, Chevron a scellé un pacte avec l'Algérie pour prospecter et produire dans trois bassins pétroliers et gaziers: l'Ahnet, le Gourara et Berkine. Chevron n'est pas seul sur l'arène gazière. ExxonMobil est un autre géant américain qui a manifesté son appétit pour l'énergie algérienne. Selon le quotidien américain The Wall Street Journal, Chevron et ExxonMobil sont sur le point de signer les contrats du siècle en Algérie. Dans son plan de redéploiement Sonatrach oeuvre à devenir un hub continental de la pétrochimie. Le rythme des investissements, lancés au cours des derniers mois, dans les projets de partenariats et de coopérations multilatérales, concourent à la mise en place rapide d'une base prometteuse de cette industrie. La compagnie russe Gazprom s'est manifestée avec «fracas» sur le marché en signant des contrats avec l'Algérie. Le P-DG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a annoncé

qu'il sera procédé en 2028 à l'exploitation de deux gisements d'hydrocarbures au sud-est de Hassi Messaoud (Ouargla), en partenariat avec la société russe Gazprom, faisant état d'un investissement d'environ un milliard de dollars. Deux autres contrats avec, à savoir l'indonésien «Pertamina» et l'espagnol «Repsol», ont été signés avec Sonatrach. Des projets ambitieux se profilent déjà à l'horizon, comme ce projet de complexe de production de Methyl Tert-Butyl Ether (Mtbe) à Arzew, d'un montant de 500 millions de dollars, qui entrera en production en 2025. À cela s'ajoute ce contrat avec le consortium sino-britannique 'Petrofac-HQC', pour la réalisation d'un nouveau complexe pétrochimique pour la production du polypropylène à Arzew (Oran), dont le coût est fixé à 1,5 milliard de dollars avec 12 000 emplois à la clé. L'activité de raffinage verra également l'entrée prochaine de la plus grande raffinerie d'Afrique à Hassi Messaoud, qui devrait permettre au pays d'exporter des quantités importantes de carburants vers l'Afrique. Forte d'un renouvellement des réserves pétrolières et gazières, la compagnie Sonatrach part déjà à l'assaut de marchés nouveaux en Afrique et ailleurs dans le monde. À l'heure où une nouvelle redistribution des cartes sur le marché mondial du gaz est en train de s'opérer, l'Algérie est appelée à jouer le rôle de producteur et de partenaire gazier avec lequel il faudra compter. Et là la proximité géographique et les raccordements de gazoduc vers l'Europe peuvent être décisifs face à la concurrence, principalement les États-Unis et le Qatar qui eux aussi vendent à l'Europe. Les réserves effectives de pétrole et de gaz de l'Algérie s'étalent sur 1,5 million de kilomètres carrés, mais à peine 47% de cette superficie sont exploités présentement. Il y a tous ces vastes territoires vierges qui pourraient rapporter gros au pays. «Nous avons encore 53% de gaz conventionnel à développer (...). Cela permettra d'augmenter considérablement notre production», a indiqué le ministre de l'Énergie. Pour ce faire, le gouvernement algérien doit consentir de gros efforts humains et matériels. La vétusté des infrastructures aggravée par un manque d'investissement durant plusieurs décennies, ont produit des effets négatifs sur la rentabilité des champs gaziers. Ainsi, les parts de l'Algérie sur le marché européen n'ont cessé de s'éroder. Mais comme dit l'adage populaire: «À quelque chose malheur est bon.» L'Algérie amorce son grand retour à la faveur de la crise ukrainienne. Ce conflit qui souligne la dépendance européenne à l'égard du gaz russe ouvre en effet, de nouvelles perspectives pour l'Algérie. Mais pour que l'Algérie garde son rang de producteur majeur, elle doit savoir attirer les grandes firmes internationales. C'est ce qui se fait depuis ces derniers mois dans cette Algérie qui capte avec son riche Sahara qui est clairement le nouvel eldorado algérien.



Lord Risby l'annonce en marge de la 54e FIA «Un régime préférentiel pour l'Algérie»

3000 nouveaux produits sont exemptés de droits de douane.

Débarassée du carcan de l'Union européenne (UE), la Grande-Bretagne qui veut commercer librement avec le monde se tourne vers l'Algérie. En effet, Londres qui veut faire mieux en dehors du cadre de l'UE sollicite Alger pour consolider des liens d'amitié séculaire. C'est le message que porte Lord Risby, en sa qualité d'Envoyé spécial du Premier ministre Britannique pour le Partenariat commercial avec l'Algérie. Ainsi, et en marge de la 54eme Foire internationale d'Alger (FIA) Lord Risby a annoncé l'introduction d'un accord commercial plus simple et plus généreux pour l'Algérie qui peut, désormais, bénéficier d'un

système commercial préférentiel appelé Dcts, l'un des régimes commerciaux les plus généreux au monde. Il vise à renforcer les liens économiques entre le Royaume-Uni et l'Algérie.

Le Dcts permet à notre pays de faire du commerce hors taxes et sans quotas sur des milliers de produits. En fait, 3000 nouveaux produits sont d'ores et déjà exemptés de droits de douane, apprend-on auprès de la délégation présidée par Lord Risby qui explique que 92% de toutes les marchandises peuvent être exportées vers le Royaume-Uni en franchise de droits, ce qui ne peut qu'aider l'Algérie à diversifier sa base d'exportation afin d'atteindre les 13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici la fin de l'année en cours. L'on précise que grâce au Dcts, les entreprises algériennes peuvent facilement accéder au marché britannique, vaste et en pleine croissance, et développer du coup leur chiffre d'affaires. Ce généreux dispositif est mis en place au moment, où, les importations britanniques hors UE atteignent les 6% de croissance, avec une demande qui va crescendo sur les produits durables et équitables.

Lord Risby a en outre annoncé: «Les membres du Parlement britannique seront à Alger l'automne prochain afin de relancer le partenariat parlementaire. C'est le début d'une nouvelle étape entre nos deux pays». Dans ce contexte inédit, des discussions pointues sur le commerce et l'investissements ont été menées par les deux parties, britannique et algérienne, en vue de dégager les pistes d'un partenariat prometteur. Côté algérien, toutes les dispositions sont prises afin d' assister les opérateurs nationaux dans leur approche du marché britannique frémissant. Le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih a énuméré les mesures prises par le ministère en matière d'accompagnement des opérateurs économiques algériens pour leur faciliter l'accès aux marchés à l'étranger tant sur le plan administratif à travers l'ouverture du bureau d'information et de la promotion de l'investissement et des exportations, que sur le plan diplomatique via les consulats et ambassades. Au niveau des ambassades et des consulats, il a été procédé à la formation des chargés d'affaires économiques et commerciaux pour fournir les informations nécessaires aux opérateurs, a-t-il rappelé. Le ministère veille à prendre part aux rencontres et foires pour informer les opérateurs économiques de la mission de la diplomatie économique algérienne, notamment en termes de renseignements pouvant les aider à décrocher des marchés avec d'autres opérateurs étrangers crédibles, a souligné la même source.



L'ambassadeur du Canada à Béjaïa Comment renforcer le partenariat

Michael Callan a souligné, la possibilité d'étendre les liens d'association et de coopération à l'avenir dans divers domaines.

Son Excellence l'ambassadeur du Canada en Algérie était en visite à caractère commercial et de développement de deux jours dans la région de Béjaïa. Le constat fait des rencontres qu'il a eues avec les responsables de la région autour des discussions sur les réalisations et les défis stratégiques communs qui unissent le Canada et l'Algérie, il a souligné que la coopération et les rapports entre l'Algérie et le Canada sont «excellents». Dans la foulée, le diplomate notera toute l'amélioration future des relations entre les deux pays.

«Elles vont s'améliorer encore davantage à l'avenir», a-t-il déclaré en substance. Reçu par le chef de l'exécutif de la wilaya, dans le cadre de l'accueil des représentants des missions diplomatiques en Algérie et en présence du chef de cabinet, Michael Callan, qui, à l'occasion, était accompagné de son conseiller économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, a abordé avec les autorités de la wilaya toutes les voies et les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays. Lors de sa rencontre avec le wali, Son Excellence l'ambassadeur a eu l'occasion de faire le point sur les atouts économiques de la wilaya de Béjaïa. Lors de sa présentation des potentialités dont regorge la wilaya dans divers domaines, «le chef de l'exécutif a confirmé que la wilaya dispose de nombreuses opportunités et conditions favorables à même d'attirer les investissements économiques, en évoquant les facilités disponibles dans le domaine de l'investissement», précise le communiqué diffusé par la cellule de communication de la wilaya. Pour sa part, l'ambassadeur a exprimé son admiration pour le potentiel dont dispose la wilaya de Béjaïa. «Il a souligné la possibilité d'étendre les liens d'association et de coopération à l'avenir dans divers domaines», indique-t-on dans le même communiqué. Le diplomate canadien a affirmé que «les relations entre les deux pays, l'Algérie et le Canada, reposent sur des bases solides qui permettent un développement plus important des relations bilatérales». Tout en qualifiant ces dernières de «bonnes», il soulignera «la nécessité de construire de nouveaux ponts afin d'établir des partenariats fructueux, une coopération à long terme et des investissements dans divers domaines».



Arbitrage économique : Un levier de développement

Confirmant son rôle de locomotive de la société au niveau local et national, l'université Bachir-Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj s'est intéressée aux nouvelles formes de justice, dont l'arbitrage. Les responsables de l'université, qui ont donné la parole à un expert émirati en la matière, ont voulu examiner les possibilités offertes par ces nouvelles formes dans le développement de la société surtout en matière économique.

L'expert, M. Brahimi El Moulla, président d'honneur du forum algéro-émirati, qui travaille dans plusieurs organismes spécialisés dans ce domaine, a présenté l'expert de son pays pour ce qui est de l'arbitrage. Rappelons qu'il compte le plus de cabinets dédiés à l'arbitrage dans le monde arabe. Justement l'expert, qui a été juge et avocat avant de verser dans la nouvelle spécialité, a évoqué les avantages offerts par celle-ci. Il a cité notamment le gain de temps et d'argent puisque la nouvelle spécialité, qui est déjà ancrée dans plusieurs pays, compte un seul niveau de justice alors que l'ancienne est basée sur au moins trois. Pour régler un différend, le justiciable doit passer, s'il emprunte le chemin classique par le tribunal, la cour de justice et la Cour suprême, pour rester dans l'exemple algérien. Ce chemin peut prendre parfois des années avec tous les frais nécessaires, dont ceux des avocats. Comme le temps est d'argent pour les opérateurs économiques, le choix de l'arbitrage est vite fait, pour cette dernière, estime l'expert. Le profit ne s'arrête pas là, a-t-il ajouté. Le justiciable qui peut être opérateur ou un particulier comme il l'a signalé, peut opter pour le juge qu'il préfère ou même jeter son dévolu sur un lieu que ce soit une ville ou pays, à condition de le préciser dans le contrat. C'est grâce à cette formule que les nouvelles formes de justice, comme l'arbitrage, peuvent s'imposer a-t-il déclaré. Il suffit de le noter dans le contrat fait la loi entre les parties,

comme on dit, pour ouvrir la voie à la possibilité de changer de forme de justice, a affirmé l'expert émirati qui a noté une croissance certaine de ce modèle dans le monde arabe. Les enseignants de l'université qui ont assisté à la conférence ont rappelé que l'Algérie est habituée à la justice parallèle, notamment durant la période coloniale pour éviter les inégalités constatées dans le secteur dominé par les occupants français. Ils ont même avancé que nos compatriotes ont l'habitude, même après l'indépendance, de recourir aux règlements à l'amiable pour éviter les procès. Mais l'arbitrage est encore faible dans notre pays, ont-ils regretté. Le mérite des initiateurs de cette conférence qui a permis de faire le point sur l'évolution du secteur est d'ouvrir le débat sur une perspective intéressante pour le secteur de la justice, ont-ils estimé également. L'Algérie, qui possède peu de cabinets d'arbitrage, gagnerait à s'orienter vers cette branche qui est un passage obligé à l'international. De nombreuses entreprises ont dû faire appel à des cabinets étrangers pour régler les différends qui les opposent à leurs homologues qui n'ont pas accepté de passer par des tribunaux algériens. En plus du développement de cette branche, il y a toute une culture à promouvoir pour que les justiciables, et notamment les opérateurs, disposent des notions qu'il faut dans ce domaine. Les participants, qui ont salué par la même occasion l'implication du forum algéro-émirati dans le transfert de l'expérience de ce pays frère en matière d'ouverture économique, ont appelé à la généralisation de l'arbitrage local. Rappelant l'adage qui dit qu'«un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès», ils ont souligné que les milliers d'affaires commerciales, qui sont actuellement devant les tribunaux, pourraient être résolues rapidement si elles étaient transférées devant des organismes d'arbitrage. Même le secteur de la justice, qui doit traiter les affaires criminelles, familiales, administratives en plus de celles liées au commerce, gagnerait à être déchargé de cette lourde tâche qui exige déjà une spécialisation et la présence de beaucoup d'experts, ont-ils indiqué. Les entreprises elles aussi déchargées par cette nouvelle situation devront s'occuper exclusivement de leurs affaires. L'économie algérienne ne se portera que mieux grâce à cette orientation, ont conclu les experts présents.



Rencontre d'information sur les atouts de Naama : La wilaya séduit les investisseurs

Des investisseurs et des opérateurs économiques de différentes wilayas du pays ont exprimé, jeudi dernier à Nâama, leur souhait et leur disposition à réaliser des projets d'investissement dans cette wilaya eu égard à ses nombreuses potentialités. Le représentant de "Saidal" a souligné, lors d'une rencontre d'information sur les atouts d'investissement dans cette wilaya, que son groupe envisage de créer une unité de production à Nâama, alors que le représentant de "Iris Electronique et pneus" a fait part de son souhait d'investir dans cette région. Le représentant de l'opérateur économique "Hasnaoui" de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a exprimé la volonté de ce groupe d'investir dans la wilaya de Nâama, compte tenu de la disponibilité des conditions incitatives, dont celle de l'existence d'un foncier industriel et de vastes terres agricoles exploitables. Un promoteur spécialisé en industries de transformation de tomates industrielles, de fruits de saison et de jus, Boucherif Abdelhamid, a émis le vœu de lancer très bientôt un projet d'investissement dans ce domaine à Ain Sefra (sud de la wilaya de Nâama). Un investisseur de Tlemcen dans le domaine de la production du caroube, Boukelza Chakib, a aussi fait part de sa disponibilité à développer cette filière dans la région de Nâama à travers la création d'une pépinière de caroubier et sa généralisation aux exploitations agricoles, dans

la perspective de valoriser ce produit exportable, et ce en collaboration avec des micro-entreprises et des startups de la wilaya. Parmi les autres entreprises productives dont les propriétaires ont exprimé leur volonté d'investir dans la wilaya de Nâama figure l'entreprise Mokaddem Moussa spécialisée dans la fabrication du polystyrène utilisé dans le bâtiment, dans la wilaya de Saida, de même qu'un investisseur agricole d'Ain Defla dans la production de semences de pomme de terre et un autre de Tipasa, spécialisé dans le tourisme, l'hôtellerie, la restauration et autres services. Le président de la chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hanbali, a mis en exergue l'importance économique que revêt le patrimoine animalier dans la wilaya de Nâama fournissant les viandes, les peaux, la laine qui suscitent des investissements ambitieux dans ce domaine dont la création d'unités de transformation de fourrage, de développement de l'élevage du bétail en utilisant des moyens modernes et la réhabilitation de l'espèce ovine locale "Deghma".

Avantages incitant à l'investissement et à l'attractivité

La wilaya de Nâama dispose de divers avantages et facteurs incitant à l'investissement et à l'attractivité d'investisseurs potentiels, a indiqué jeudi le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, lors d'une rencontre dans cette ville. "La wilaya dispose d'avantages qui incitent à l'investissement et qui font d'elle une destination attractive grâce à la disponibilité et à l'offre du foncier industriel et agricole, à ses potentialités touristiques, à l'abondance de ses eaux souterraines, mais aussi à sa situation géographique stratégique, à la disponibilité des facteurs de production et à l'existence d'une main-d'œuvre locale qualifiée, facilitant l'installation des investisseurs", a souligné M. Rekkache dans son allocution lors d'une journée d'information sur les avantages qu'offre la wilaya de Nâama en matière d'investissement. Le Directeur général de l'AAPI a mis l'accent sur l'importance de l'initiative du wali de Nâama, Lounès Bouzegza, d'organiser cette rencontre, pour l'échange de vues et d'idées avec les investisseurs de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya et d'écouter leurs préoccupations concernant la nouvelle approche et le nouveau code de l'investissement. Omar Rekkache a réaffirmé, lors d'une rencontre-débat qu'il a animée avec les investisseurs et les opérateurs économiques présents, que "le système bancaire est fin prêt pour accompagner les investisseurs porteurs de projets sérieux et bien étudiés leur permettant l'accès au financement". Le DG de l'AAPI a souligné que son Agence, à travers ses missions principales, "s'emploie également à gérer et à accompagner le portefeuille de projets enregistrés en vertu des lois précédentes qui constituent un lourd héritage, ayant abouti à des projets en suspens, lesquels sont accompagnés avec diligence pour accélérer leur entrée en exploitation". Dans ce contexte, l'AAPI a remis, du 1er novembre 2022 au 15 juin en cours, 586 attestations de prolongation pour l'octroi d'avantages hors cadre afin d'achever les projets ayant atteint des taux appréciables dans leur réalisation et qui font face aux obstacles qui ne leur ont pas permis d'entrer dans le nouveau programme de travail. A l'issue de cette rencontre, M. Rekkache a évoqué l'engagement de l'AAPI à offrir les conditions appropriées et toutes les informations sur les opportunités d'investissement disponibles dans les wilayas et à veiller à ce que les investisseurs obtiennent les avantages garantis par le nouveau Code de l'investissement.

Algérie - Japon : L'expérience japonaise en matière de développement, thème d'une conférence à Alger

L'Ecole nationale d'administration (ENA) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont organisé jeudi à Alger une conférence sous le thème «Le Japon après la Seconde Guerre mondiale» lors de laquelle l'expérience japonaise en matière de développement a été présentée.

Cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre de la première session de la «JICA Chair» (programme d'études japonaises), vise à développer les connaissances des futurs leaders dans les pays en développement, en partageant l'histoire et l'expérience du développement au Japon, à travers des cours organisés dans des universités et institutions de ces pays.

Ont pris part à cet événement l'ambassadeur du Japon en Algérie, Akira Kono, le directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, et le directeur du Centre national d'études et d'analyses de la population et du développement (CENEAP), Mustapha Haddam, en tant que représentant du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le professeur en politique internationale à l'Université de Hitotsubashi à Tokyo, Fukutomi Mitsuhisa, a fait une présentation devant les étudiants de l'ENA sous le thème «Le Japon, du lendemain de la Seconde guerre mondiale au début des années 2020 : la stratégie économique et la politique internationale du Japon».

Le conférencier, dont la présentation s'est déclinée en deux parties, que sont «l'économie et la stratégie diplomatique du Japon après 1945» et «la stratégie géopolitique du Japon à l'ère de l'hégémonie américano-chinoise», est notamment revenu sur les nombreux atouts dont dispose l'Algérie. A cet égard, il a mis en valeur «le train de succès de l'Algérie» démontré par plusieurs classements internationaux. Il a rappelé, à titre d'exemple, que le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a classé l'Algérie première en Afrique en matière de sécurité alimentaire.

Il a, entre autres, indiqué que le site web américain Insider, dédié à l'information économique, a souligné dans sa présentation de l'Algérie «les opportunités commerciales profitables aux investisseurs» qu'offre le pays, notamment «avec les lois récentes encourageant les investissements étrangers», tout en mettant l'accent sur un autre rapport selon lequel les prix d'internet en Algérie sont les moins chers en Afrique et dans le monde arabe.

Sur le plan politique, Fukutomi Mitsuhisa a souligné que le Japon avait beaucoup à apprendre de la politique de non-alignement de l'Algérie dont les principes cardinaux sont également basés sur la non-ingérence dans les affaires internes des pays et le règlement des conflits par les voies pacifiques.

De son côté, M. Mustapha Haddam a tenu à rappeler que l'Algérie a toujours favorisé «un partenariat gagnant-gagnant» et en respect des principes qui régissent les relations au sein de la communauté internationale. «Notre pays joue un rôle pivot et a fait le choix du non-alignement en considérant tous les acteurs de la communauté internationale comme ses partenaires. Un partenariat qui ne peut se faire que conformément aux règles régissant les relations internationales inscrites dans la Charte des Nations unies, comme le respect mutuel, la non-ingérence et le règlement des différends par la voie diplomatique», a-t-il insisté, tout en relevant également que l'Algérie est un pays «exportateur de la paix».

Le directeur général de l'ENA a, pour sa part, loué les relations historiques qui unissent l'Algérie et le Japon et s'est réjoui du fait que la première session de la «JICA Chair» organisée à Alger est à même de jeter la lumière sur «l'une des plus importantes expériences de développement dans le monde».



Promotion des exportations : Présentation des mesures prises par l'Etat.

Le Forum algérien de l'investissement et de l'exportation Algeria Expo-Invest a été une occasion pour les représentants des instances publiques concernées par l'investissement et le commerce de présenter les différentes mesures prises par l'Etat pour promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures, d'où l'augmentation du volume de ces exportations à environ 7 mds USD l'année dernière, un chiffre appelé à augmenter en 2023. Le directeur des études chargé du guichet unique des grands projets et des projets étrangers à l'Agence nationale algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Ahmed Berrichi, a mis en avant l'importance des avantages prévus par la nouvelle loi sur l'investissement, dont la validité d'au moins 10 ans, ainsi que la suppression de la règle 49/51, sauf pour certains secteurs stratégiques. Il a, également, évoqué les garanties et facilités accordées aux investisseurs étrangers, notamment à travers la création du guichet unique des investissements étrangers au niveau de l'AAPI, ainsi que la plateforme numérique d'investissement. De son côté, le directeur de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX), Abdelatif El Houari, a souligné l'importance du rôle que joueront les expositions permanentes au Niger, en Mauritanie et au Sénégal dans la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures dans le cadre de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF). Ce genre de foires offre de grands espaces pour la promotion des produits algériens garantissant sa présence sur le marché africain, notamment en Afrique de l'Ouest, a expliqué le directeur général d'ALGEX. La région d'Afrique de l'Ouest est accessible par route à travers le groupe Logitrans et par voie maritime (Algérie- Sénégal), outre les vols réguliers vers Nouakchott et Dakar, a précisé M. Abdellatif El Houari. Concernant la plateforme «Euromed Trade», mise en place pour faciliter le commerce et l'investissement entre les pays méditerranéens, le responsable a révélé l'organisation de cycles de formation sur cet outil permettant aux opérateurs de bénéficier des avantages octroyés par l'Union européenne (UE) aux produits des pays méditerranéens. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux du forum, le directeur de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih a énuméré les mesures prises par le ministère en matière d'accompagnement des opérateurs économiques algériens pour leur faciliter l'accès aux marchés à l'étranger. Tant sur le plan administratif à travers l'ouverture du bureau d'information et de la promotion de l'investissement et des exportations, que sur le plan diplomatique via les consulats et ambassades. Le bureau reçoit régulièrement des opérateurs algériens et les informe sur les documents nécessaires pour l'accès aux marchés à l'étranger, explique-t-il. Au niveau des

ambassades et des consulats, il a été procédé, depuis deux ans, à la formation des chargés d'affaires économiques et commerciaux pour fournir les informations nécessaires aux opérateurs, a rappelé M. Fassih. Le ministère veille à prendre part aux rencontres et foires pour informer les opérateurs économiques de la mission de la diplomatie économique algérienne, notamment en termes de renseignements pouvant les aider à décrocher des marchés avec d'autres opérateurs étrangers crédibles.



Forum Algeria Expo-Invest : Promouvoir le produit local

Algeria Expo-Invest, une rencontre dédiée aux opportunités d'investissement et les avantages offerts par la nouvelle loi sur l'investissement et aux opportunités d'exportation dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), s'est tenue, ce jeudi, en marge de la 24e FIA.

À cet effet, le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a indiqué, devant les participants, que de nouvelles mesures seront prises dans le domaine des opérations du commerce extérieur, en vue de consolider la production nationale et de lutter contre la fraude. Il a ajouté qu'en matière d'exportations toutes les facilités seront accordées aux opérateurs nationaux. Ainsi, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la promotion de la production locale, incitant les opérateurs économiques, activant dans l'importation de favoriser la production nationale, la fabrication pour la création de richesses. Il rappelle, à cet effet les mesures incitatives et d'accompagnement, prises par les autorités publiques, en faveur des investisseurs, visant la rationalisation de la facture d'importation d'une part, et la moralisation de l'acte économique d'autre part. Et ce, en luttant contre la surfacturation ou la sous-facturation dans le domaine du commerce extérieur, des pratiques qui «ont été bien maîtrisées», a-t-il argué. Parmi les mesures prises dans la lutte contre ces activités commerciales illégales, il s'agit, selon lui, de la création d'une nouvelle plateforme numérique au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), ayant pour objet de surveiller et de suivre toutes les factures, que ce soit d'exportation ou d'importation, à même de contrôler les prix des produits pour les fournisseurs ou les clients. Pour ce faire, et saisissant cette occasion, le ministre a lancé un vif appel à tous les opérateurs à faire bon usage de l'argent des Algériens. Car, dit-il, il y a une «enquête approfondie sur chaque facture émise ou transfert d'argent accepté et domicilié dans les banques algériennes», soulignant, à ce propos, que la «loi est claire à cet effet». Dans ce même contexte, le premier responsable du secteur, a indiqué qu'«à partir de l'année prochaine, de nouvelles mesures seront mises en place pour l'activité d'importation. Les importateurs seront tenus de s'orienter vers l'investissement et la production locale des matériaux et produits qu'ils importent actuellement», a-t-il préconisé. Toutefois, il a fait l'éloge du travail effectué par de nombreux importateurs de textiles et de vêtements qui ont investi, ces derniers temps, dans la fabrication des produits qu'ils importaient auparavant. Abordant, le volet lié à certains produits nationaux, en particulier l'acier, qui ne bénéficient pas des mêmes exemptions sur le marché européen que celles accordées par l'Algérie à la partie européenne, dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne, le

ministre a été catégorique. «La partie algérienne s'attèle à la révision et à l'évaluation de cet accord, entré en vigueur en 2005», a-t-il informé. Soulignant que «l'Algérie s'est orientée vers l'exportation et la liberté du marché», car, a-t-il expliqué, «les produits algériens sont compétitifs à l'étranger et peuvent facilement accéder à tous les marchés internationaux», a-t-il conclu.



Benmouloud, ministre de la Numérisation et des statistiques : «La nouvelle loi de numérisation en juillet».

La ministre de la Numérisation et des Statistiques, Meriem Benmouloud, a annoncé , que son département va organiser une journée d'étude avec des opérateurs économiques des secteurs public et privé avec des ateliers dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale participative en matière de numérisation . En présence aux préoccupations d'une jeune algérienne étudiante en Doctorat en Corée du Sud, la ministre a assuré que son département a mis en œuvre un plan d'action depuis mars 2023 qui consiste notamment en l'élaboration d'un schéma directeur de la transformation digitale , la mise en place d'un référentiel national . Elle a également cité l'élaboration du statut particulier de la Numérisation. « Les consultations avec les acteurs seront lancées à partir du 10 juillet prochain », fait-elle savoir.



ALGÉRIE ET ÉMIRATS ARABES UNIS : Des relations privilégiées.

Les relations entre l'Algérie et les Émirats arabes unis sont «normales» si l'on en juge d'après l'appel téléphonique reçu, jeudi, par Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de Cheïkh Abdallah ben Zayed Al-Nahyane, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Émirats arabes unis.

Contrairement au faisceau de fakenews qui a visé, de toute évidence, à torpiller les rapports entre les deux pays, Cheïkh Abdallah ben Zayed Al-Nahyane a félicité l'Algérie après son élection en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU et Ahmed Attaf a exprimé sa « reconnaissance pour le soutien des Émirats arabes unis à la candidature de l'Algérie ». Les Émirats arabes unis souhaitent à notre pays plein succès dans l'accomplissement de sa future mission au sein de cette instance onusienne. Mieux : Cheïkh Abdallah ben Zayed Al-Nahyane a exprimé « la disponibilité de son pays à partager son expérience, d'autant que l'Algérie succédera aux Émirats arabes unis au Conseil de sécurité à partir du 1er janvier ». De son côté, Ahmed Attaf a salué la disponibilité des frères émiratis à partager leur riche expérience acquise au Conseil au cours des deux dernières années. Il a également souligné que l'Algérie veillera à être un bon successeur au Conseil de sécurité en plaidant et en défendant les questions et les priorités de la Nation arabe. Que des

amabilités dans cet échange de propos entre les deux ministres qui ont parlé au nom de leurs pays respectifs. Les bonnes relations de l'Algérie avec ses partenaires étrangers, à travers le monde, dérangent sans aucun doute le duo makhzéno-sioniste, solidairement préoccupés par le maintien de leur domination coloniale, l'un sur la Palestine et l'autre sur le Sahara occidental. Pour l'entité sioniste et pour le régime marocain, toutes les fakenews sont bonnes à diffuser pour nuire à l'Algérie et à ses relations avec d'autres pays arabes. Pour rappel, mardi dernier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a « démenti en bloc », dans un communiqué de presse, « les informations dénuées de tout fondement relayées sur les réseaux sociaux et par certains médias », selon lesquelles le ministère aurait sommé l'ambassadeur émirati de quitter le territoire algérien. Ces informations sont fausses et infondées a réaffirmé le communiqué qui a rappelé que les communiqués du ministère sont la seule source d'information. Au contraire, le porte-parole du ministère a souligné « la solidité des relations privilégiées algéro-émiraties établies entre les deux pays et peuples frères, mettant en relief le souci commun de les hisser aux plus hauts niveaux, conformément à la volonté des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président des Émirats arabes unis, son Altesse Cheïkh Mohamed Ben Zayed Al-Nahyane ». Moins de 48 heures après, l'entretien téléphonique entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays a donc achevé de détruire la tentative de nuire aux relations entre l'Algérie et les Émirats arabes unis. C'est une gifle adressée à l'entité sioniste qui ne compte plus ses échecs avec les pays arabes. Selon Al-Mayadeen, il y a quelques jours, des diplomates israéliens ont été empêchés d'assister à une réception à Paris organisée par le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, dans le cadre de la candidature de l'Arabie saoudite pour accueillir « l'Expo 2030 ». On est loin de la supercherie médiatique sur l'éventualité d'une normalisation entre l'Arabie saoudite et l'entité sioniste. De leur côté, les Émirats arabes unis ont fermement condamné les attaques terroristes de colons israéliens contre un certain nombre de villages palestiniens, qui ont fait des morts et des blessés, d'après un communiqué du ministère des Affaires étrangères des Émirats, cité par El-Mayadeen.

لقاءات ثنائية لرجال الأعمال والسفراء بالمعرض الدولي

7 قطاعات تفتح شهية الأجانب للاستثمار في الجزائر

أبدى المتعاملون الاقتصاديون الأجانب المشاركون في معرض الجزائر الدولي في طبعته الرابعة والخمسين اهتمامهم بالاستثمار بـ7 قطاعات في الجزائر، وهي الصناعات الغذائية والنسيجية والكيماوية والسيارات والطاقة والدواء والمناجم، كما أكد العديد منهم تمديد إقامتهم على هامش المعرض إلى نهاية الشهر، للتمكن من التفاوض بشكل أحسن حول الاتفاقيات المنتظرة. ويكشف رئيس الغرفة الجزائرية للتجارة والصناعة كمال حيماني على هامش لقاءات ثنائية احتضنتها قاعة "دار الجزائر" السبت بقصر المعارض، لإبرام شراكات بين المتعاملين الجزائريين ونظرائهم الأجانب، عن اهتمام أجنبي واسع بالسوق الجزائرية والاستثمار محلياً بعد اختفاء وباء كورونا وسنّ قانون استثمار شديد وثورة التشريعات التي ترافقه، متحدّثاً عن إنزال للمتعاملين الأجانب على هامش معرض الجزائر الدولي في طبعته الرابعة والخمسين، وعقد عشرات اللقاءات لإبرام اتفاقيات في قطاعات مختلفة.

ويقول حيماني إن غرفة التجارة والصناعة أشرفت على تنظيم لقاءات ثنائية طويلة يوم كامل، بحثاً عن إبرام شراكات جديدة، من الطرفين الجزائري والأجنبي تشمل شق التجارة والاستثمار، كما تم استقبال طيلة أسبوع كامل عدة سفراء أجانب، يشيدون اليوم بالقرارات التي اتخذتها السلطات الجزائرية بشأن الاستثمار وسياسة الرئيس تبون، لتشجيع الأجانب على التوافد للسوق الجزائرية، كما يبحثون عن استثمارات متبادلة من الطرفين، في حين يثمن الأفارقة قرار رئيس الجمهورية باستثمار مليار دولار في مشاريع تنموية بالقارة السمراء.

ويتحدث رئيس الغرفة عن مبادلات بين الجزائريين والأفارقة، من خلال استيراد المواد الأولية وتصدير السلع الجزائرية، وإبرام شراكات بين الدول الإفريقية والجزائر مع متعاملين عموميين على غرار سوناطراك وسونلغاز ومتعاملين خواص أيضاً، وتصدير الاسمنت الجزائري الذي حقق فائضا يعادل 20 مليون طن والحديد والسيراميك، الذي يعادل إنتاجه 120 مليون متر مربع. من جهته، يؤكد زاوي حسين المكلف بتسيير الغرفة الجزائرية للتجارة والصناعة، عن اهتمام أجنبي غير مسبوق بالسوق الجزائرية في قطاعات الصناعة الغذائية والدواء والصناعة الميكانيكية والسيارات والطاقة والمناجم ومواد البناء والنسيج والصناعة التحويلية، معلنا عن التحضير لعقد عشرات الاتفاقيات على هامش المعرض، في حين قرّرت وفود أجنبية تمديد إقامتها إلى نهاية الشهر، مع العلم أن معرض الجزائر الدولي يختتم فعالياته الأحد.

وأشاد المتعاملون الأجانب بفحوى قانون الاستثمار الجديد ونصوصه التطبيقية، لاسيما الأمن القانوني الذي يتسم به النص الجديد والذي يظل غير قابل للتعديل قبل 10 سنوات، في حين شدّد على أن أهم الاتفاقيات ستبرم مع متعاملين إيطاليين بحكم أنهم ضيف شرف الطبعة الـ54 ويعدون الأكثر تواجدا بالصالون.

من جهتهم، ثمن مستثمرون أجنب حضروا الجلسات، الخطوات التي اتخذتها الجزائر لتشجيع الاستثمار ويقول محمد جهاد، وهو مستثمر تركي في مجال أجهزة التبريد، أن السوق الجزائرية وجهة جذابة للمتعاملين الأتراك، إذ تُفكّر شركة "ميريديان" في الاستثمار محليا في المرحلة المقبلة، كما يتحدث سايبينو سكولاميرو وهو إطار إيطالي في قطاع الطاقة عن فرص الشراكة المهمة التي تتيحها سوناتراك للشركات الإيطالية الطاقوية، كما يبرز بشار محمد وهو مدير الشرق الأوسط وشمال إفريقيا في معمل المسك الأول للألبان والأجبان البيلا روسي عن اهتمامه بسوق الحليب الجزائرية التي تشهد عجزا محليا في إنتاج مادة الحليب، مشددا على اهتمام شركته بتشييد مصانع بالجزائر وبحث فرص الشراكة مع متعاملين محليين.

أما الخبير الاقتصادي والمستثمر محمد سعيود، وهو جزائري ألماني انتقل للاستثمار في الجزائر، فقد ثمن ما احتواه قانون الاستثمار الجديد من تحفيزات، والإجراءات التي أقرها رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون لإعادة بعث الاستثمار، إلا أنه طالب بالمسارعة في الإفراج عن ملف العقار الصناعي - يتواجد اليوم على طاولة البرلمان - واقترح استحداث مناطق صناعية جاهزة ومشيدة تعرض للإيجار للمستثمرين على غرار ما هو متعامل به في الخارج، لتسهيل الاستثمار في آجال قياسية والتخلص من كافة قيود الإدارة.



أكثر من 2600 مشروع بقيمة تقارب 8 مليار دولار

بلغ عدد المشاريع الاستثمارية المسجلة لدى الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار منذ الفاتح نوفمبر 2022 أكثر من 2600 مشروع بقيمة مالية تقارب 8 مليار

دولار، نصفها في قطاع الصناعة..



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger